

Compte-rendu de réunion de l'Amicale 01/10/2018



Présents : Delphine Leleux, Claire Weynants, Clément Aubert du Petit Thouars, Stéphane Lamotte, Jimmy Coeffe, Raphaël Clément, Judicaël Godineau, Jérôme Nadal, David Torrès, Lise Royer, Fabienne Mabileau, Carole Marolleau, Betty Gaschet, Myriam Fourrier, Emmanuel Courtin, Séverine Roland, Ludivine Alleau,, Adeline Terrien, Svanhilde Bollens.

Absents excusés : Véronique Vivier, Juliette Augereau

1/ Bons de commandes pour le marché de Noël, prévu le samedi 01/12/18 de 10h à 12h30 :

- La distribution des bons de commande aux élèves sera faite en semaine 42 (vendredi 19/10 au plus tard) : donc à éditer et à agraffer en semaine 41 (ou début semaine 42)
- retours demandés aux parents pour le 05/11/2018

Les produits remis en commande cette année et les personnes qui s'en occuperont sont :

- Bière de Noël : Emmanuel. Il vérifiera les prix que Auchan propose.
- Gâteaux BIJOU : Delphine
- Saucissons : Clément délègue à Raphaël.
- Confitures : David
- Miels et pain d'épices seront sur place et non en commande : Fabienne.
- Sapins et fleurs de Noël : Jimmy
- Chocolat : Fabienne. Réauté a été choisi. Il faut ajouter dans le bon de commande le fait que les chocolats sont au même prix qu'en magasin. Il faudra étudier les chocolats Guisabel pour l'année prochaine.
- Thés de Noël : Betty
- Vins : seront sur place. Judicaël
- Vente de macarons artisanaux : La mère de Tissia va être interrogée pour savoir si elle veut réitérer la vente sur place.

Les produits supprimés sont :

- Le jus de pomme car celui-ci sera distribué avec les galettes en début d'année.
- Les calendriers 2019 car leurs ventes n'apportent pas suffisamment de gain en comparaison avec le temps passé pour leurs réalisations. La réalisation d'un chevalet avec des recettes et les photos des enfants va être proposée. Jérôme se charge de réaliser un message dans les bons de commande.

Réalisation de la centaine des sachets de bonbons (Lise).

Réalisation du flyer associé. (Fabienne) Il faut y ajouter que le Père Noël sera présent. Les photos seront à la charge des parents.

Il a été mentionné l'éventuelle possibilité de faire un unique chèque plutôt qu'un chèque par commande. Nous avons besoin de séparer les montants par articles donc l'idée n'est pas retenue.

2/ Informations diverses :

- L'amicale procédera dorénavant à des votes à mains levées pour décider des grandes décisions.
- Il a été proposé la réalisation d'un carnaval. L'étude sera réalisée lors des prochaines réunions.
- Le nom de domaine pour conserver l'adresse internet de l'amicale sera payé (environ 15 euros).

3/ Spectacles de Noël :

Les directrices doivent réserver 2 spectacles de Noël : uniquement 1 devis présenté à ce jour

Il faudra prévoir un goûter pour les enfants le jour du spectacle : madeleines Bijou + 1 ChokoBon ??

A rediscuter, peut-être rajouter des madeleines en plus sur la commande BIJOU ?

4/ Dates:

Une première réunion de l'atelier de création aura lieu le 03/10/18.

La chasse aux œufs sera le 20/04/18. Le marché de printemps aura lieu le 04-05-18.

5/ Prochaine réunion :

Réunion de bureau **le lundi 12 novembre à 20h30 au local de l'Amicale:**

Pour la répartition des bons de commande pour le marché de Noël + préparation du marché